

Le 3 avril 2024

À tous les parents des élèves du Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands

Objet : Lunettes d'éclipse solaire – Instructions et mise en garde

Chers parents,

Le 8 avril prochain, chaque établissement du Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands (CSSVT) distribuera des lunettes homologuées ISO 12312-2 aux élèves présents en après-midi, qui feront une activité scientifique d'observation, pour assurer la sécurité des élèves lors de l'éclipse solaire qui surviendra dans la région.

À cet effet, nous sollicitons votre collaboration afin de rappeler à votre enfant les risques liés à l'observation directe d'une éclipse et de l'informer des instructions d'utilisation des lunettes qui lui seront fournies.

Instructions d'utilisation des lunettes d'éclipse solaire, selon le fabricant

- Ce produit n'est pas un jouet;
- Les enfants doivent utiliser les lunettes sous la surveillance d'un adulte;
- Inspectez les lunettes avant chaque utilisation. Ne pas utiliser et jeter immédiatement si elles sont endommagées, déchirées, perforées ou séparées du cadre, de quelque manière que ce soit;
- Ne pas utiliser avec d'autres appareils optiques;
- Limitez leur utilisation à 5 minutes en continu ou par intermittence, pendant plusieurs heures;
- Lorsque vous utilisez ce produit, ne vous déplacez pas, ne conduisez pas de véhicule ou de machinerie. Ne pas utiliser si vous avez une maladie des yeux ou après une chirurgie oculaire.

Mise en garde des lunettes d'éclipse solaire

- Ne jamais regarder le soleil sans protection oculaire adéquate;
- Lors de la visualisation d'une éclipse, utilisez des lunettes de protection d'éclipse solaire à tout moment, lorsqu'une partie du Soleil est visible;
- La visualisation directe du Soleil peut causer des dommages permanents si les précautions appropriées ne sont pas prises. Une protection oculaire adéquate spécialement conçue pour observer le Soleil est essentielle et doit être portée de manière à ce qu'aucun rayon du Soleil ne puisse atteindre l'œil;
- Nettoyez avec un chiffon doux ou un mouchoir seulement;
- Jeter et ne pas utiliser après 5 ans.

...2

Rappel des consignes de sécurité

- Observer une éclipse peut causer des dommages à l'œil, même avec une protection solaire classique comme des lunettes de soleil ou des lentilles;
- L'utilisation des lunettes homologuées ISO 12312-2 précédemment distribuées est recommandée dans l'autobus;
- Pour les élèves marcheurs au secondaire, le port d'une casquette est recommandé lors du retour à la maison. Pour le primaire, aucun élève ne peut quitter l'école sans la présence d'un parent durant l'éclipse.

L'élève absent le 8 avril

Les élèves qui seront absents, toute la journée ou l'après-midi du 8 avril, pourront tout de même recevoir les lunettes. Afin d'assurer une utilisation adéquate, les parents sont responsables de venir les récupérer eux-mêmes à l'école le 8 avril.

Notez qu'il n'y aura pas d'évaluation ou de nouvelle matière présenté pendant cette journée.

Informations complémentaires

Pour toute interrogation en lien avec l'éclipse, consultez les liens suivants :

- [Gouvernement du Québec - Se préparer à l'éclipse totale solaire du 8 avril](#)
- [Éclipse Québec](#)
- [Cartes des heures et des villes](#)
- [Agence spatiale canadienne - Éclipse solaire totale du 8 avril 2024](#)

Nous vous prions d'agréer, Chers parents, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur des Services du secrétariat général
et des communications



Luc Langevin